

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

JUIN 2022

N° 321

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🗳️

Au soir du 24 avril près de 78 % des inscrits sur les listes électorales de la Commune se sont déplacés afin d'exprimer leur choix pour l'élection présidentielle.

Les 12 et 19 juin se déroulent les élections permettant d'élire les députés qui durant cinq années auront la mission de voter et d'amender les lois. Celles-ci s'appliqueront en France et auront donc des impacts sur la vie quotidienne de chacun.

Elire « son » député en 2022 est donc primordial puisqu'au niveau national, ce sera la dernière occasion jusqu'en 2027 de pouvoir faire connaître l'orientation que l'on souhaite voir donner à la politique menée en France ; les élections européennes de 2024 et municipales de 2026 ayant un tout autre objet !

Bien évidemment, puisque ne sera élu que l'homme ou la femme qui aura le plus de suffrages, certains pensent qu'il ne sert à rien de venir voter et que leur voix ne pèsera pas. Que ceux-ci se détrompent **car chaque bulletin glissé dans l'urne est une indication sur l'état d'esprit du citoyen et peut donc aussi influencer sur la politique menée.**

Alors venez voter, venez faire vivre notre démocratie. **Les 12 et 19 juin ne vous abstenez pas.**

Lilian JOUSSON

KERMESSE & PAËLLA

Après trois années où il fut réglementairement impossible d'organiser la kermesse, l'A.P.E. est heureuse de pouvoir retrouver le site de l'école de Louzac le **samedi 25 juin** ; le tout dans une ambiance dansante pour finir avec une petite surprise qui devrait illuminer le ciel à la tombée de la nuit.

- 18 H → stands et activités ludiques
- 19 H 45 → tirage de la tombola
- 20 H 30 → **Repas confectionné par Diégo Paëlla** (13 € par adulte et 9 € par enfant) **sur réservation uniquement** (☎ 06 44 26 18 60 / ☎ 06 23 01 74 60)

REPAS CHAMPÊTRE

La Diane des Borderies organise le **dimanche 26 juin à midi** (salle polyvalente de SAINT LAURENT DE COGNAC) un repas champêtre autour d'un **sanglier à la broche**.

Menu à 20 € (10 € pour les enfants de moins de 12 ans) : kir, melon au pineau, sanglier et haricots blancs, fromage, salade, vin rouge et rosé charentais, café, digestif.

Réservation avant le 19 juin : ☎ 06 21 72 29 73
☎ 06 07 80 00 78

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 13 juin - lundi 27 juin

VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence les 12 et 19 juin prochains, il y a possibilité de voter par procuration. Mais n'attendez pas le dernier moment pour accomplir les démarches. Pour tout renseignement rapprochez vous de la Mairie.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Le **vendredi 08 juillet à partir de 18 H** dans le parc de l'école de Louzac, est organisé par la commune en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, le 3^{ème} Marché des Producteurs de Pays. **Une quinzaine de producteurs seront présents** (viandes, cognac, vin, etc...).

Comme l'an passé, il y aura la **possibilité de manger sur place les produits achetés** (barbecue tenu par des bénévoles). **Merci d'apporter ses couverts.**

Sur ce marché ce sont des produits locaux « made in Charente ». Alors venez faire vos courses et profiter d'une soirée de détente et de convivialité. C'est une invitation à transmettre sans modération.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La préparation de la rentrée scolaire de septembre 2022 se poursuit.

Pour les parents, ne l'ayant pas encore fait, l'inscription en maternelle et en primaire est toujours possible.

Il faut prendre contact avec la mairie (pour le certificat de scolarité) et avec la directrice de l'école concernée en fonction de l'âge de l'enfant.

AGENDA

L'IBERICA

Samedi 04 juin 20 H 30

Soirée « années 80 » à la salle des fêtes de Louzac (entrée : 5 €)

Inscription obligatoire : ☎ 05 45 82 93 44

ÉLECTIONS

Dimanche 12 juin

1^{er} tour des législatives

Ouverture des bureaux de vote de 8 H à 18 H

Dimanche 19 juin

2^{ème} tour des législatives

Ouverture des bureaux de vote de 8 H à 18 H

ÉCOLES

Samedi 25 juin

Kermesse à Louzac se poursuivant par un repas

REPAS CHAMPÊTRE

Dimanche 26 juin 12 H 00

Sanglier à la broche organisé à la salle de SAINT

LAURENT DE COGNAC par La Diane des Borderies

(Réservations : ☎ 06 21 72 29 73 / ☎ 06 07 80 00 78)

ATELIER NUMÉRIQUE

Mercredi 29 juin 14 H 00

Echange convivial sur le thème du numérique destiné aux enfants, animé par les conseillères numériques de Grand Cognac à la bibliothèque municipale

PAROISSE

Pas de messe de prévue dans les églises Saint André et Saint Martin en juin.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE ::

LEMANN Tiago Ryan 09 mai

DÉCÈS :

BOUCHET Christian 11 mai

TRAVAUX BRUYANTS

Tondre son gazon, passer le motoculteur dans son potager, bricoler sont des actes de la vie courante pour beaucoup. Mais cela peut générer des bruits. C'est pour cela et afin de conserver de bonnes relations de voisinage que **les plages horaires autorisées sont réglementées** :

Ainsi cela n'est possible que :

- du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 h 30
- le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- les dimanche et jours fériés de 10 H à 12 H.

Bien évidemment en période de forte chaleur, et dès lors qu'il n'y a pas d'abus, le bon sens doit prévaloir. Tout comme avertir ses voisins permet en général d'éviter tout conflit (idem dans le cadre de l'organisation d'une soirée festive « animée »).

GOÛTER NUMÉRIQUE

La mairie propose un moment d'échange convivial sur le **thème du numérique destiné aux enfants** et aux parents. L'objectif est de mieux comprendre les nouveaux outils devenus indispensables dans la vie de tous les jours.

Cet atelier, animé par les conseillères numériques de Grand Cognac, se déroulera à la bibliothèque municipale de LOUZAC SAINT ANDRÉ le **mercredi 29 juin de 14 H à 17 H**. L'accès est libre pour toute personne intéressée.

COMMUNICATION INSTANTANÉE

Délai de retour à la normale après une coupure électrique de secteur, report d'une collecte d'ordures ménagères après un incident, etc... : comment en être informé en temps réel ? Il suffit d'**installer l'application « Intramuros » sur son smartphone**.

Mode d'emploi : télécharger l'application mobile Intramuros avec son smartphone sur le Playstore (Android) ou l'Apple store (Apple).

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La saison est propice au retour des chenilles processionnaires qui provoquent diverses allergies.

La Commune supprime les « nids » sur les terrains lui appartenant. Pour que cela soit efficace, il est rappelé à tous la **nécessité de détruire les colonies se trouvant dans les arbres sur les parcelles privées**. Chaque propriétaire concerné est invité à le faire.

FAUCHAGE DES BERNES

Le tracteur, mutualisé avec la commune de SAINT SULPICE DE COGNAC, étant de nouveau opérationnel, **le fauchage des bernès le long des voies communales a pu démarrer**. Il se poursuivra ensuite par des travaux d'élagage d'arbres le long de certains chemins avec l'utilisation d'un lamier.

Il est rappelé que les propriétaires privés doivent couper les branches (arbres et haies) qui empiètent sur l'espace public.

CIMETIÈRES

Hors période de Toussaint l'accès aux cimetières communaux n'est que piéton. **Pour tout accès avec un véhicule motorisé une demande motivée doit être faite en Mairie**.

Ce qui peut paraître comme une contrainte n'est en fait que le seul moyen pour responsabiliser ceux qui pénètrent avec un véhicule à l'intérieur des cimetières et donc éviter toute dégradation anonyme.

MAIRIE

Les services administratifs de la mairie seront fermés au public le lundi 06 juin.